

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY	Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 112 Sécurité du client et du soignant			
Code	PAIR1B12	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Gilly</u> Nadia PETIT (nadia.petit@helha.be) Anne-Sophie CLINQUART (anne-sophie.clinquart@helha.be) Céline DEREYMAEKER (celine.dereymaeker@helha.be) Laurence MUKANKAKA (laurence.mukankaka@helha.be) Annick NEIRINCK (annick.neirinck@helha.be) Nabila BRAHMI (nabila.brahmi@helha.be) Giuseppina BREMBATI (giuseppina.brembati@helha.be) Laurie DEWULF (laurie.dewulf@helha.be)</p> <p><u>HELHa Jolimont</u> Laurent COUTY (laurent.couty@helha.be) Maria ZACCARIA (maria.zaccaria@helha.be) Céline HARVENGT (celine.harvengt@helha.be) Carine SILVERT (carine.silvert@helha.be) Julie SIAKOUDIS (julie.siakoudis@helha.be) Geoffrey GEERAERT (geoffrey.geeraert@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mouscron</u> <u>HELHa Tournai - Salines</u> Emilie VANDENBUSSCHE (emilie.vandenbussche@helha.be) Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be) Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be) Marie-Line DERONNE (marie-line.deronne@helha.be) Valérie DERAEDT (valerie.deraedt@helha.be) Pierre-Laurent FLORIN (pierre-laurent.florin@helha.be) Jérôme WAGON (jerome.wagon@helha.be) Natacha DEFIVES (natacha.defives@helha.be) Paul-Henri MENET (paul-henri.menet@helha.be) Amandine COISNE (amandine.coisne@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 6 **Mettre en oeuvre le projet de soins**

- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

- 1.C6.1.1. Préparer les interventions de soins relevant du programme du bloc 1
- 1.C6.2.1. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR1B12A	Hygiène et prophylaxie, hygiène professionnelle	12 h / 1 C
PAIR1B12B	Manutention et ergonomie	18 h / 1 C
PAIR1B12C	Soins de premiers secours	18 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR1B12A	Hygiène et prophylaxie, hygiène professionnelle	10
PAIR1B12B	Manutention et ergonomie	10
PAIR1B12C	Soins de premiers secours	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement de la compétence 6 définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques des activités de l'UE sont des ressources permettant de viser la sécurité dans les soins tant pour la personne soignée que pour le soignant.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Hygiène et prophylaxie, hygiène professionnelle			
Code	15_PAIR1B12A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nadia PETIT (nadia.petit@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE112 : Sécurité du client et du soignant.

Le manque de respect de règles d'hygiène élémentaire peut être à l'origine de nombreux problèmes de santé et compromettre ainsi l'efficacité de l'intervention infirmière ainsi que la sécurité du client. Une sensibilisation et une conscientisation des futurs professionnels du secteur de la santé sont donc indispensables.

De nombreux liens existent entre cette activité d'apprentissage et les autres activités d'apprentissage du bloc 1.

Tout particulièrement avec les activités de :

- Biologie, anatomie, physiologie et physiopathologie : la peau et les différentes flores
- Evaluation infirmière et prestations techniques : application des notions vues en hygiène
- Enseignement clinique : application des règles d'hygiène lors des stages.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 112 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4C.6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4C.6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement 112

1C.6.1.1. Préparer les interventions de soins relevant du programme du bloc 1

1C.6.2.1. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soins

Acquis d'apprentissage de l'activité

- Appliquer et argumenter, au regard des recommandations, les principes de base en hygiène professionnelle pour un client et pour soi-même dans un contexte de soins général et en situation habituelle dans les domaines de

l'hygiène des personnes, du matériel, de l'environnement et de l'hygiène hôtelière

- Dans le cadre d'une situation donnée, évaluer et justifier à partir des recommandations belges l'indication à l'hygiène des mains requise ainsi que la méthode et le matériel nécessaires à son application
- Evaluer et justifier l'opportunité du port de gants ainsi que leurs qualités lors de différentes situations de soins
- Dans une situation donnée, identifier les différents déchets de soins, les classer et justifier le choix de l'endroit et du moyen à utiliser pour leur élimination
- Evaluer les conditions requises pour un environnement sain et propice aux soins et le favoriser
- Identifier les moyens pour l'entretien, la désinfection de l'équipement et du matériel de soins selon le niveau de risque encouru
- Choisir les précautions générales à appliquer dans différentes situations
- A partir d'une situation concrète donnée, identifier les problèmes de non-respect des règles de base et proposer des mesures correctrices
- Appliquer correctement les procédures d'hygiène des mains: lavage simple, désinfection par friction, mise en place et retrait des gants non stériles.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

INTRODUCTION

Notions générales

Hygiène hospitalière : définition, représentation, structure à l'hôpital et en Belgique, le comité d'hygiène hospitalière

Infections Associées aux Soins : définition, fréquence et sites, facteurs de risque, causes, conséquences

Transmission de l'infection nosocomiale : chaîne épidémiologique

PREVENTION DES INFECTIONS

Hygiène des personnes

- Tenue du soignant
- Hygiène des mains (HM) : flores, concept HM, principes - caractéristiques HM et procédure : mesures préalables - lavage des mains - désinfection hygiénique des mains - le port des gants, l'équipement pour l'HM

Hygiène de l'environnement et hôtelière

- Les circuits propres et sales
- Hygiène des surfaces et de l'équipement
- Hygiène du linge
- Les déchets hospitaliers
- Hygiène de l'alimentation

SUPPRESSION DE LA TRANSMISSION DES GERMES

Précautions générales : accidents d'exposition au sang

Démarches d'apprentissage

Exposés

Exercices avec boîte à "Coucou"

Illustration par des supports audiovisuels

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions- réponses à la demande

Sources et références

- Recommandations Conseil Supérieur de la Santé de Belgique
- Site ABIHH
- Revue Noso-info

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Powerpoint, vidéo

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100	Exe	100	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (la ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 1 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Manutention et ergonomie			
Code	15_PAIR1B12B	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nadia PETIT (nadia.petit@helha.be) Anne-Sophie CLINQUART (anne-sophie.clinquart@helha.be) Céline DEREYMAEKER (celine.dereymaeker@helha.be) Laurence MUKANKAKA (laurence.mukankaka@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE112 : Sécurité du client et du soignant

Le cours d'ergonomie et manutention vise à assurer sécurité et confort du client et du soignant lors des différentes mobilisations et lors des soins dans le cadre de situations simples et courantes. Il permet de prévenir les maladies professionnelles (troubles musculo-squelettiques en particulier) et les accidents de travail. Il s'agit de prévention primaire

Le cours est basé sur 2 méthodes auxquelles les enseignants ont été formés :

- Les principes pour le déplacement sécuritaire des bénéficiaires de l'ASSTSAS ainsi que les formations diverses en Belgique (Ergoteam)
- Méthode de manutention de Paul Dotte

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 112 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4C.6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4C.6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement 112: Sécurité du client et du soignant

1C.6.1.1. Préparer les interventions de soins relevant du programme du bloc 1

1C.6.2.1. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin

Acquis d'apprentissage de l'activité

- Citer les facteurs de risque pour les troubles musculo-squelettiques
- Expliquer et justifier les principes de base d'ergonomie

Dans le cadre d'un soin donné

- analyser les capacités de collaboration sur le plan moteur et intellectuel d'un client
- analyser l'environnement et les ressources disponibles
- choisir la technique appropriée
- adapter l'environnement
- appliquer les principes d'ergonomie lors de la mobilisation d'un client
- utiliser le matériel à disposition
- informer le client et l'aidant de la collaboration attendue
- formuler des directives claires et succinctes en vue d'obtenir la collaboration du client et de l'aidant
- installer correctement le client au lit ou au fauteuil

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Ergonomie : 6h

Anatomie et physiopathologie

Biomécanique du corps

Gestes et postures

Environnement de travail

Manutention : 12h

- Manœuvres au lit
- Manœuvres au fauteuil
- Transfert
- Aide à la marche
- Matériel d'aide (palan, chaise roulante, drap de glisse, ...)
- Installation dans et hors du lit

Démarches d'apprentissage

PowerPoint

Démonstrations et exercices

Dispositifs d'aide à la réussite

Sur demande

Sources et références

Site de l'ASSTSAS

Manuels de Paul Dotte (disponible en bibliothèque)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus et PowerPoint

4. Modalités d'évaluation

Principe

En 1ère session : Pour le calcul de la note de l'activité d'apprentissage une pondération est appliquée entre le cours d'ergonomie et la manutention pratique : examen théorique d'ergonomie 25% (juin Q2) et examen pratique 75% (en hors session au Q2).

En seconde session : our le calcul de la note de l'activité d'apprentissage une pondération est appliquée entre le cours d'ergonomie et la manutention pratique : examen théorique d'ergonomie 25% (Q3) et examen pratique 75% (Q3).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe + Exp	100	Exe + Exp	100

Exe = Examen écrit, Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (la ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Soins de premiers secours			
Code	15_PAIR1B12C	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Annick NEIRINCK (annick.neirinck@helha.be) Nabila BRAHMI (nabila.brahmi@helha.be) Giuseppina BREMBATI (giuseppina.brembati@helha.be) Laurie DEWULF (laurie.dewulf@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 112: Sécurité du client et du soignant

Les soins de premier secours sont mis en œuvre dans diverses situations d'urgence de la vie quotidienne, aussi bien sur la voie publique qu'en stage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence de fin de formation

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 112

1.C6.1.1. Préparer les interventions de soins relevant du programme du bloc 1

1.C6.2.1. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin

Acquis d'apprentissage l'activité

Dans diverses situations d'urgence de la vie quotidienne, aussi bien sur la voie publique qu'en stage

- observer
- analyser (réfléchir) la situation
- agir en posant les gestes nécessaires de façon efficace et sécuritaire
- entrer en relation avec la victime
- surveiller la victime en attendant les secours
- lancer l'appel 112, selon la procédure

Objectifs

Donner les premiers soins à une victime présentant une plaie, une brûlure, une hémorragie, un traumatisme de l'appareil locomoteur, un arrêt cardio-respiratoire, un malaise, une intoxication, une perte de connaissance, une obstruction des voies respiratoires, une douleur thoracique, un traumatisme crânien

Réaliser

§ une réanimation cardio-pulmonaire adulte - (enfant) avec ou sans défibrillation,

§ une désobstruction adulte - (enfant)

- § une position latérale de sécurité
- § un dégagement d'urgence,
- § un bandage compressif,
- § un emballage,
- § une stabilisation de la tête,

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction
Evacuation d'urgence et approche d'une victime inconsciente
RCP et DEA
Malaises
Désobstruction
Hémorragies et plaies
Brûlures
Intoxication
Boite de secours
Traumatisme crânien
Fractures
Lésions musculaires et articulaires

Démarches d'apprentissage

Le cours est essentiellement basé

- d'une part sur des mises en situation mettant en action les étudiants dans les rôles de victime, de témoin ou d'intervenant
- d'autre part sur l'apprentissage de techniques

Dispositifs d'aide à la réussite

Tests formatifs
Enseignements disponibles en fin de cours et par mail

Sources et références

Livret « BEPS » de la Croix Rouge de Belgique année 2020

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Manuel Européen de Premiers secours
Power point
Vidéo
Matériel didactique spécifique

4. Modalités d'évaluation

Principe

En première session (hors session Q2) : 50% pratique en hors session. L'étudiant a obligation de réussir l'épreuve de RCP et DEA. Les modalités de la réanimation peuvent varier en fonction des conditions sanitaires. Si non réussite, il représente l'épreuve jusqu'à réalisation correcte de la technique.

50% écrit

En seconde session :

50% pratique en hors session. L'étudiant a obligation de réussir l'épreuve de RCP et DEA. Les modalités de la

réanimation peuvent varier en fonction des conditions sanitaires. Si non réussite, il représente l'épreuve jusqu'à réalisation correcte de la technique.

50% écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe + Exp	100	Exe + Exp	100

Exe = Examen écrit, Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (la ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).